



EXTINCTEURS DE FORMATION

RECHARGEABLES EN EAU EN MOINS DE 5 MINUTES

Indispensable à toute formation sécurité incendie, l'extincteur de formation présente **toutes les caractéristiques d'un véritable extincteur** tout en offrant une **simplicité**, une **rapidité** et un **coût de recharge** incomparable avec les extincteurs classiques.

À RETENIR

- ▶ Economique
- ▶ Mise en œuvre simple et rapide
- ▶ Maintenance réduite
- ▶ Trois versions disponibles

3 VERSIONS DISPONIBLES



Extincteur type pression auxiliaire



Extincteur type pression permanente



Extincteur type CO₂

MISE EN ŒUVRE SIMPLE ET RAPIDE

- ▶ Maniement et aspect identiques à un extincteur standard
- ▶ Bonne prise en main
- ▶ Jet de qualité
- ▶ Autonomie :
 - Extincteur type pression auxiliaire : 30 secondes (6 litres à 15 bar)
 - Extincteur type CO₂ : 30 secondes (2 litres à 15 bar)

RECHARGE ÉCONOMIQUE ET FACILE

- ▶ Extincteur amorti en moins de 7 remplissages : utilise de l'eau sous 15 bar pour simuler l'agent extincteur
- ▶ Remplissage par le formateur en moins de 5 minutes
- ▶ Tête amovible avec large ouverture sur pas de vis pour un remplissage simple et rapide

MISE EN PRESSION FACILE A L'AIDE :

- ▶ D'une pompe à pied (non incluse)
- ▶ D'un compresseur de 15 bar (non inclus)*
 - Soit en utilisant la valve type « Schrader » de l'extincteur
 - Soit en utilisant un connecteur se fixant au niveau du flexible de pulvérisation

*Compresseur 15 bar : Nous consulter



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Hauteur : 58 cm

Diamètre : 15 cm

Poids : 4,3 kg

Contenance maximale des cuves :

- ▶ Extincteur type pression auxiliaire : 6 litres
- ▶ Extincteur type pression permanente : 6 litres
- ▶ Extincteur type CO₂ : 2 litres



ATTENTION

Ces extincteurs sont destinés à la formation : Ils ne peuvent pas être considérés et installés comme des extincteurs standard.

Dans le cadre de notre politique de recherche constante pour une amélioration de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier leurs caractéristiques techniques à tout moment sans information préalable. Visuels non contractuels